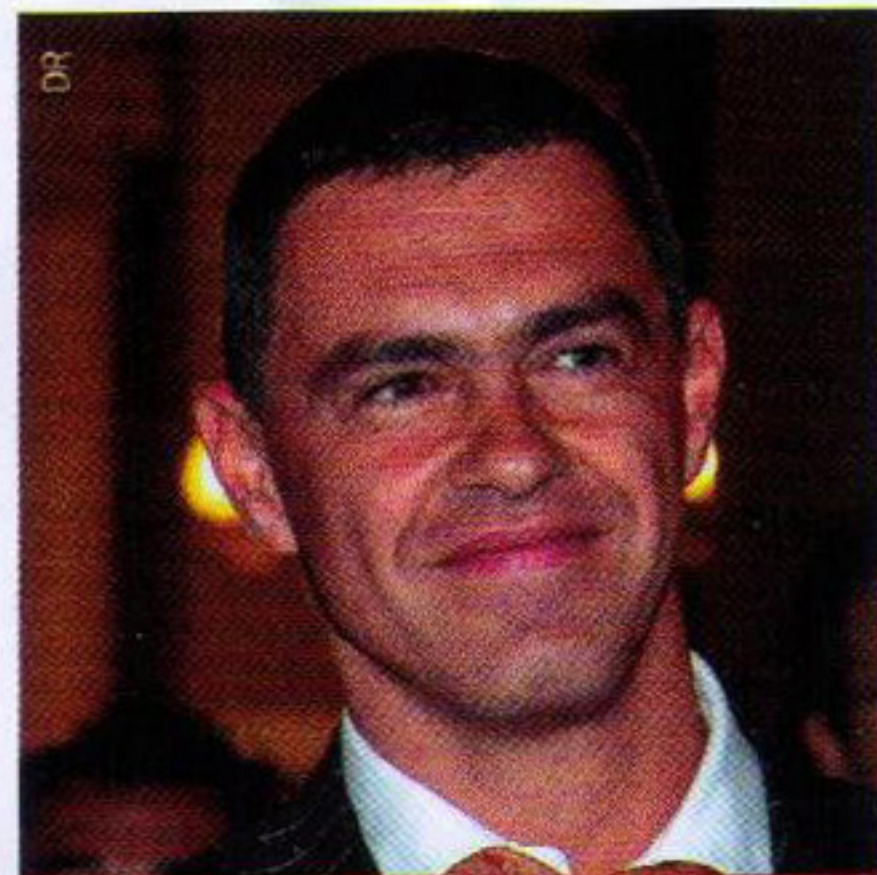


Emploi

Malgré la conjoncture, les sociétés ont du mal à recruter

Aussi incroyable que cela puisse paraître, en 2014, on parle encore de pénurie de conducteurs. Du côté de l'offre, elle reste dynamique depuis deux ans, y compris en CDI. On note même une hausse depuis le début de l'année : *"Deux fois plus d'offres en janvier par rapport à janvier 2013"*, note Alain Peroni pour son site Jobtransport. Selon Pôle Emploi, il y aurait 15 000 projets de recrutement de conducteurs recensés par an. Le e-commerce fait figure de locomotive, aussi bien dans le transport que dans la logistique, en créant de nouveaux postes. Avec les défaillances multiples et le taux de chômage que connaît la France on se dit que ces postes devraient être pourvus sans difficulté. Mais ce n'est pas le cas. De manière générale, les chefs d'entreprise ont du mal à recruter de bons conduc-

teurs lorsqu'ils doivent remplacer des départs à la retraite. D'où la conclusion que le déficit de main-d'œuvre dans le TRM est structurel plus que purement conjoncturel. Car lorsque l'on sonde les raisons du déséquilibre entre l'offre et la demande, on retrouve le sempiternel argument du déficit d'image du secteur. Qui, malgré les efforts dans de multiples domaines (formation, conditions de travail, qualité des véhicules), a du mal à renouer avec l'attractivité. Le métier est complexe, le confort est supérieur mais pas la sécurité et les conducteurs, surtout ceux qui livrent en ville, sont souvent amenés à payer eux-mêmes les PV. Selon Alain Peroni, la donne n'a pas vraiment changé depuis 2005. À l'époque, une enquête menée avec Randstad avait dressé le même constat. On choisit le métier de conducteur routier par



Alain Peroni, dirigeant de jobtransport.

“Le déficit de main-d'œuvre dans le TRM est structurel.”

passion, par vocation, en quelque sorte. Et l'Écotaxe n'a pas arrangé les choses car, aux yeux des jeunes, le tableau est très clair : moins de marges pour les entreprises, y compris sur les salaires. De plus, *"la réduction du financement de la formation et les obligations réglementaires font que ceux qui veulent se lancer doivent investir des sommes d'argent importantes"*, explique-t-il.

SILVIA LE GOFF